

Journal du Lot

30c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements
LOT et Départements limitrophes...
Autres départements...
TÉLÉPHONE 31
COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES... 2 fr. 25
RECLAMES 3e page... 3 fr. 50
» 2e page... 6 fr. »

UNE BELLE LEÇON

L'autre jour, en présidant la rentrée solennelle de l'Université de Grenoble, l'éminent doyen de la Faculté des Lettres, M. Jacques Chevalier, a fait à son auditoire de professeurs et d'étudiants une émouvante et grave leçon sur le devoir présent.

On voudrait en extraire la substance qui devrait fournir le thème du plus nécessaire et du meilleur enseignement civique développé suivant une idée centrale qui pourrait être à peu près ceci :

Pas de désespoir ! L'épreuve est terrible. Mais nous ne serons perdus que si nous ne savons pas vouloir nous sauver. Nous en avons le moyen en obéissant au Chef qui est là comme il fut à Verdun en 1916, comme il fut au Chemin des Dames en 1917, au Chef qui mérite toute notre confiance parce qu'il a deux fois déjà sauvé le pays et qu'il a su, lui, avant de commander, donné l'exemple d'obéir.

Pour tous, il s'agit de servir ! Chacun à son poste. De servir le pays. C'est ce que fait le Chef quand il commande. C'est ce que doivent faire les citoyens français quand ils obéissent. Nous sommes tous, lui et nous, aux ordres de la France !

« A cette grande tâche », a dit M. Jacques Chevalier, « d'où surgira « une France nouvelle, la France de toujours, nous apporterons d'abord notre « loyauté entière ; une loyauté faite de discipline et de respect, d'adhésion « totale de l'intelligence et du cœur et de cette obéissance consentie qui est la « vraie liberté. Qu'on cesse de critiquer ce qui se fait, alors que l'on ne connaît « et qui détiennent la responsabilité de leurs actes sont juges des possibilités. « Tout ce qu'ils nous demandent, tout ce qu'ils ont en droit d'exiger de nous, « tout ce que nous avons le devoir de leur apporter, c'est notre bonne volonté « dans l'exécution des ordres qu'ils nous donnent. »

Tel est le sens en raccourci de cet ardent appel à l'intelligence et au cœur des Français pour obtenir d'eux leur complet dévouement à cette tâche, d'où doit surgir une France nouvelle, la France de toujours.

Il me semble qu'il doit émuover surtout ceux-là d'entre nous qui avoient mis tant d'espérances dans cette démocratie, dont nous n'avons pas pu empêcher la dégradation par de sales exploités, dans ce régime que nous avons vu trahi, défiguré, ravagé et finalement déshonoré par le désastre national. Si bien que, devant ce malheur, leur peine est double ; il leur semble qu'ils sont vaincus deux fois, par la faillite du régime et par la défaite de la France.

C'est pourquoi aussi il nous semble qu'ils doivent un dévouement redoublé à l'œuvre réparatrice entreprise par le gouvernement du Maréchal Pétain !

Celle-ci ne sera pas l'œuvre d'un jour et notre loyauté doit se doubler de patience, vertu que les Français ont à apprendre et qui, avec le sens de la discipline, est ce qui leur manquait le plus.

On ne peut pas tout refaire d'un coup et si l'on veut imaginer l'ampleur de la restauration à réaliser, il faut bien se dire qu'il ne s'agit pas seulement de débayer des ruines, mais aussi et surtout de reconstruire.

Il ne suffit pas, comme l'écrivit M. Jacques Chevalier, de détruire ce qui doit être détruit. Il faut mettre à l'épreuve les principes et les hommes sur qui doit reposer l'ordre nouveau.

Laissons à nos Chefs, ajoutez-il, le temps et le soin de le faire. Nous aurons encore à souffrir. Nous saurons accepter les restrictions et les peines avec un courage viril digne de la cause que nous servons.

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

La France sera divisée en 20 régions

Le Maréchal Pétain a fait les déclarations suivantes au journal « Candide » : « Mon plan est de diviser la France en vingt régions, qui, suivant leurs affinités géographiques et politiques, groupent tous chacune de ces régions sera placée au Pouvoir central et les préfets n'auront plus, sous le contrôle du gouvernement, qu'un rôle d'administrateurs. Entre le Pouvoir central et les préfets, plus d'écran interposé. Dans la machine, plus de corps étranger qui viennent en arrêter le fonctionnement et rendre vaines les commandes. »

Organismes ouvriers et patronaux dissous

Un décret paru au « Journal Officiel » prononce la dissolution des groupements et organismes professionnels patronaux et ouvriers suivants : Confédération du patronat français ; Comité central des houillères de France ; Comité des forges de France ; Confédération générale du travail ; Confédération française des travailleurs chrétiens ; Confédération des Syndicats professionnels français.

Les biens de ces organisations et groupements dissous seront gérés temporairement par l'Administration de l'enregistrement.

L'affaire du Gabon

De Gaille et de Larminat ont attaqué un petit groupe de Français isolés, appuyés par les marins de l'avisos « Bougainville ». La faiblesse des effectifs français à Libreville était telle que l'équipage de cet avisos avait dû se partager en trois groupes : l'un armant la flotille de l'Ogoué sous les ordres du commandant Mestre ; l'autre armant le « Bougainville » lui-même ; la compagnie de débarquement enfin défendant pied à pied les abords de Libreville.

La présence des navires anglais rend très difficile le ravitaillement de cette faible troupe. Le « Bougainville » a été bombardé et est gravement endommagé. Les autorités britanniques ont fait savoir qu'elles ne sont pour rien dans ces tragiques événements.

M. Molotov à Berlin

Sur l'invitation du gouvernement du Reich, M. Molotov, président du Conseil des commissaires du peuple de l'U.R.S.S. et commissaire aux affaires étrangères, est arrivé mardi matin, en visite officielle à Berlin.

Le chancelier Hitler a reçu, à la nouvelle chancellerie du Reich, M. Molotov, en présence de M. von Ribbentrop. Il a eu avec lui un long entretien.

Surveillance entre le Canada et les Etats-Unis

M. Jackson, ministre de la justice, a annoncé que des représentants des Etats-Unis et du Canada confèreront à Ottawa au sujet du renforcement de la surveillance policière du trafic frontalier entre les deux pays en vue de contrôler le passage des personnes qui franchissent la frontière pour se livrer à des activités criminelles ou subversives.

Démision de lord Halifax

La radio américaine rapporte, de Londres, que lord Halifax, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, démissionnerait prochainement. M. Anthony Eden serait son successeur.

La guerre aérienne

Berlin annonce qu'un cours de la journée de lundi, l'aviation allemande a bombardé avec succès les installations industrielles des Midlands, à Birmingham, des usines à gaz ont été atteintes. D'importantes forces aériennes ont également attaqué Londres, où d'importants dégâts ont pu être observés. Les installations portuaires de Portsmouth et de Ramsgate ont été également l'objet des attaques de la Luftwaffe, ainsi que de nombreux aérodromes dans le sud de l'Angleterre.

Dresde bombardé

Un communiqué du ministère de l'Air annonce que, pour la première fois, Dresde a reçu, dans la nuit de dimanche à lundi, la visite des bombardiers anglais qui ont détruit en partie de grandes usines de pétrole synthétique situées dans les environs immédiats de la ville.

Les hostilités italo-grecques

Le communiqué officiel du haut commandement des forces armées helléniques, pour la journée du 11, annonce : Suivant les rapports reçus jusqu'ici, un grand nombre de prisonniers italiens, parmi lesquels plusieurs officiers, ont été capturés au cours de la journée du 10 et du 11 dans la région du Pinde. Un nombreux matériel de toute nature est tombé dans nos mains.

100 millions pour la réparation des dommages causés par les inondations en Roumanie

Une loi promulguée au « Journal officiel » de ce matin autorise le secrétaire d'Etat aux communications à engager, à concurrence d'une somme totale de 100 millions, des dépenses s'appliquant aux travaux suivants, dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, pour réparer les dommages résultant de destructions causées par les inondations : Travaux de défense des rives intéressantes à la conservation de la voirie ; Déblaiement et arasement des immeubles détruits.

Le tremblement de terre en Roumanie

Un nouveau séisme, mais relativement faible, a été enregistré à Bucarest la nuit dernière, à 23 h. 15. Les décombres du Carlton dégagent toujours une épaisse fumée provenant de 12.000 kilos de mazout entreposés dans les sous-sols et qui achèvent de se consumer. Le spectacle à la Morgue de Bucarest où jusqu'à maintenant, plus de 200 cadavres ont été amenés et que les familles viennent identifier, est effrayant.

EN PEU DE MOTS...

M. Louis Dreyfus, qui était sénateur des Alpes-Maritimes et avait été député de la circonscription Cannes-Grasse, est décédé, la nuit dernière, à Cannes. A Villeneuve-sur-Lot, un cycliste, M. Amat, 45 ans, a été renversé par un camion automobile. Traîné sur une vingtaine de mètres, le malheureux a été tué. Le général Antonesco, chef de l'Etat et président du Conseil de Roumanie, est arrivé à Londres jeudi. Il aura des entretiens avec le Duce et le comte Ciano, ministre des Affaires étrangères.

ENCORE UNE DÉCOUVERTE

MM. Barth et Laube, de Berne, cherchaient un procédé peu coûteux pour assainir et désodoriser les grands locaux quand, tout à fait par hasard, ils découvrirent le film « odorisé ».

Ainsi la chute d'une pomme mit Newton sur la trace des lois de l'attraction universelle. Le premier film avec odeur vient d'être présenté à New-York, où ses inventeurs l'ont accompagné. L'héroïne de l'histoire est parfumée avec un parfum appelé « My dream (Mon rêve). Chaque fois qu'elle apparaît sur l'écran les spectateurs sont ébahis.

Ce qu'il y a de merveilleux dans l'invention de MM. Barth et Laube, c'est que l'odeur ne persiste pas après la disparition de l'image qui l'a amenée ; elle cesse avec elle, absolument comme cesse la parole d'un personnage qui s'efface de l'écran. Cela permet des successions d'odeurs au même rythme accéléré que les images et que les bruits.

Cette invention a beau tomber en pleine bagarre universelle, elle n'en est pas moins considérable. C'est tout simplement l'enregistrement de l'odeur qui se joint à l'enregistrement du son et de

l'image. C'est la conquête d'un élément de plus pour la reconstitution de la vie à l'aide d'un mécanisme. Photographe d'une chose ou d'un être à la fois l'aspect, le bruit et l'odeur, n'est-ce pas merveilleux ? Le jour où le relief (la troisième dimension) sera trouvé, l'homme pourra regarder le Créateur avec orgueil.

Ainsi, grâce à ces deux ingénieurs suisses, nous allons pouvoir sentir le parfum des roses, celui des sous-bois, de la ferme au matin, de la scierie en plein travail ; l'odeur de l'huile frite qui parcourt toute l'Espagne, celle du Santal qui parfume les villes de l'Orient ; l'odeur des souks tunisiens et des rues de Shanghai ! Quelle merveille ! Car tout ici-bas a une odeur ; si nous ne la percevons pas, c'est que notre nerf olfactif est plus ou moins sensible.

Un jour prochain viendra où nous aurons des disques d'odeurs que nous pourrions faire tourner chez nous pour reconstituer une atmosphère — ou nous rappeler le parfum de la femme aimée, tandis qu'un autre disque nous mettra dans l'oreille ses délicieuses mensonges. PAN.

Chronique du Lot

le SECOURS NATIONAL

Pour bien faire connaître à nos lecteurs ce qu'est le « Secours National », le but de son action et les principes sur lesquels il est fondé, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de résumer ci-dessous le magistral exposé de Mme de Crisenoy à la séance tenue sous la présidence de M. Orliac par le Comité qui va organiser à Cahors et dans le Lot la journée du 17 novembre.

Né pendant la guerre de 1914-1918 le Secours National y accompli une œuvre que Poincaré a pu qualifier un miracle d'union et de charité. Il s'est reconstitué en 1939-1940 et placé sous la haute autorité du Maréchal Pétain.

Il a les mêmes buts : 1° Coordonner les efforts d'entraide qui s'accroissent sous toutes les formes et sur tout le territoire, en zone occupée comme en zone libre pour les victimes civiles de la guerre.

2° Organiser dans le pays un grand appel, une sorte de collecte permanente pour en répartir ensuite les produits entre toutes les œuvres qui correspondent aux besoins actuels.

Bref, le Secours National est un instrument de répartition, un instrument de coordination. Instrument d'appel : c'est son œuvre de propagande à travers le pays qui va se manifester d'abord par la journée du 17 novembre laquelle aidera à remplir ses caisses sous le patronage du grand Français qui travaille à la voirie nationale.

Instrument de répartition : une commission examine les demandes des œuvres qui allient de tous les points du territoire dans un très large esprit de compréhension. La formule « victimes de la guerre » est conçue aussi largement que possible. (Et Mme de Crisenoy cite l'exemple d'œuvres de Figeac im médiatement subventionnées, et M. Orliac cite de même l'exemple d'œuvres cadurciennes secourues largement et tout de suite dans les mêmes conditions).

Nous savons, ajoute Mme de Crisenoy, que plusieurs millions de francs partent chaque mois du Secours National et vont permettre à des centaines d'œuvres réparatrices de lutter contre les detresses nées de la guerre. Instrument de coordination : il ne s'agit pas de juxtaposer, d'aligner. Il s'agit d'ordonner les choses de telle sorte que toutes concourent au bien commun. Le Secours National tout en faisant œuvre officielle et associée au faisant œuvre privée, ayant son budget, son autonomie, ses livres initiatives. Ce qui lui donne une souplesse et une rapidité d'intervention qu'il ne pourrait avoir s'il était étroitement soumis aux règles administratives.

Il remplira le rôle de coordination en établissant des contacts fréquents et une collaboration constante d'une part avec les pouvoirs publics, d'autre part avec les œuvres privées. Au près du gouvernement, il agit en aide, en complétant, en l'aiguillant.

Par exemple s'il s'agit d'assistance par le travail, de ravitaillement, de logement des populations sinistrées, d'hébergement, ce sont là des domaines où il appartient aux pouvoirs publics de lutter contre le chômage, de ravitailler les populations, de loger les sinistrés. Mais le Secours National est intervenu pour aider et compléter l'œuvre officielle. Il a donné du travail à plus de 50.000 femmes ; il a procuré des outils, des locaux, il a organisé des cantines, amélioré des logements, créé des Foyers. Plus de 36.000 jardins potagers familiaux ont été mis sur pied à la disposition des Alsaciens et des Lorrains dans leurs départements de refuge.

Vis-à-vis des œuvres privées, le Secours National remplit un rôle d'orientation et de guide. Il n'agit pas directement, il ne se substitue pas aux œuvres existantes. Il agit en les aidant, en renforçant leurs moyens d'action, en augmentant leurs ressources. Il fait aussi quelque chose de plus : en collaborant ainsi avec les œuvres, il met de l'ordre dans leur action, et évite les doubles emplois.

Chaque œuvre a son secteur de travail : réfugiés, travail féminin, enfance, mouvements de jeunesse, cantines, soupes populaires, etc. Eh ! bien, le Secours National pourra aider à constituer quelques grands groupements de chaque genre qui se préteront aide mutuelle, uniront leurs efforts. Et cet effort doit se poursuivre dans tout le département à travers un réseau qui unira secteur à secteur, centre à centre, assistance sociale à assistance sociale et surtout et principalement âme à âme et cœur à cœur.

LES POMMES DE TERRE

On nous communique : Le Ravitaillement général, soucieux de subvenir aux besoins de la population, a pu réquisitionner un contingent de pommes de terre qui sera mis à la disposition des consommateurs à partir de vendredi, au prix de la taxe, à 1 fr. 85.

Pour empêcher des répartitions arbitraires et permettre à tout d'avoir une part, si modeste soit-elle, il est recommandé : 1° au public, de se faire inscrire chez le fournisseur habituel ; 2° au détaillant, d'indiquer ses besoins au répartiteur de son choix chargé de la distribution.

La carte d'alimentation sera exigée à la vente.

Toute infraction, soit sur le prix, soit sur les quantités livrées, sera sévèrement réprimée et pourra entraîner la fermeture immédiate du magasin.

DISTRIBUTION DES FEUILLES DE TICKETS DE PAIN, VIANDE, ETC.

La distribution des feuilles de tickets de pain et de viande aux consommateurs de la commune de Cahors aura lieu aux dates ci-après et dans l'ordre suivant : Jeudi 14 novembre : personnes dont le nom de famille commence par les lettres A et B. — Vendredi 15 novembre : lettres C, D, E, F et G. — Samedi 16 novembre : lettres H, I, J, K, L, M et N. — Lundi 18 novembre : lettres O à Z. — Dimanche 17 novembre, une permanence fonctionnera de 8 heures à midi pour permettre aux personnes qui n'auraient pu venir en semaine de retirer leurs feuilles.

Les nouvelles feuilles seront valables du 18 novembre au 31 décembre 1940, soit 44 jours.

Equipes de jeunesse agricoles

Des équipes de jeunesse agricoles et forestières vont être créées. Les jeunes gens de 17 à 20 ans désirant en faire partie y trouveront logement, nourriture et indemnité journalière. Ils seront également initiés aux métiers de l'artisanat rural.

Les plus compétents pourront devenir des chefs d'équipe, des techniciens.

Vol de 12.000 francs

En rentrant chez elle, Mme Bardet, fermière au village de Lafragette (commune de Prendeignes), constatait que son armoire avait été fracturée et qu'une somme de 12.000 fr. avait été volée. Plainte fut portée. La gendarmerie prévenue procéda aussitôt à une enquête.

Les soupçons se portèrent sur un nommé Cazard, propriétaire au bourg de Sabadel, et beau-frère de Mme Bardet, celui-ci fut interrogé à la foire de Roquecourbi où il avait mené une paire de bœufs.

Cazard nia, mais conduit à Figeac, il subit un nouvel interrogatoire et fit des aveux.

Il déclara qu'il avait pris cet argent pour acheter du bétail et il restitua la somme volée.

Cazard a été mis en état d'arrestation et conduit à Cahors où il a été écroué à la prison.

En effet, il faut cette union. Si puissants qu'ils soient les moyens du Secours National seraient impuissants si nous restions dispersés. A lui seul, l'argent est insuffisant. Croyez-vous, pour ne citer qu'un exemple qui honore grandement la ville de Cahors, qu'ailleurs même que les secours de la Miséricorde auraient en leur bourse pleine, cet argent se serait converti en des milliers de repas qui ont été servis, qui sont encore servis, aux multitudes de malheureux ? Ne savez-vous pas, comme moi, qu'entre les sous de la bourse et l'assiette remplie de bonne soupe, il y a des bras, des intelligences et surtout un cœur qui met en branle les volontés ?

Cela est encore plus vrai à notre époque où l'argent ne peut pas toujours remplir son office de pouvoyeur de matériel. Nous pouvons manquer un jour de fil pour nos ouvriers, de ruban pour nos machines à coudre, de machines plus encore, même si nous avons les poches pleines d'argent. Que faire, sinon pratiquer une large charité, une fraternelle solidarité non seulement de personne à personne mais encore d'œuvre à œuvre, celle-ci donnant ce qu'elle a et ce qui manque à cette autre. C'est ce qui est déjà largement commencé, des échanges fructueux sont faits.

Le Secours National s'inspire justement l'œuvre des œuvres. C'est-à-dire non pas une œuvre qui domine les autres mais qui les unit et qui est toute à toutes.

Voyez-vous c'est une tâche magnifique. Nous avons mission de battre le rappel de toutes les bonnes volontés, de faire le recensement de toutes les personnes de cœur. Nous alerterons les plus petites de nos communes et jusqu'aux jolis mas perchés sur vos collines inébranlables. Nous voulons que partout où un homme ou une femme de cœur prend à charge quelque chose de la misère de la France, ils sachent qu'ils ne sont pas seuls et qu'ailleurs d'eux, pour les aider efficacement, il y a le Secours National.

Nos Echos

Attention !

Nous supposons bien que la municipalité a dû être informée de ce qui s'est produit au Théâtre pendant la représentation du Cirque Pinder. Quand même, nous tenons à le dire publiquement parce que la chose nous paraît d'importance.

Dimanche soir, vers le milieu de la soirée, une odeur de brûlé se répandit dans la salle et l'on vit peu après une fumée s'élever le long de la rampe qui court au-dessus de l'orchestre. Il n'y eut nas de panique, mais, déjà, nombre de spectateurs s'étaient levés et s'apprétaient à sortir.

Avec autant de sang-froid que de bonne humeur et de verve, l'artiste qui était en scène rassura le public qui se rassit non sans conserver quelque inquiétude car la fumée ne se dissipait pas. Il s'agissait, paraît-il, d'un fil électrique qui avait brûlé les bords du tapis de scène.

Quelques instants après, le régisseur de la troupe vint prévenir le public qu'il fallait faire l'obscurité totale pendant un petit moment « pour remplacer un plomb ». Ajoutons, pour être complet, que durant la représentation de l'après-midi, il s'était produit une panne de lumière due à nous ne savons quelle défec-

tuosité et cela doit suffire pour prouver l'urgence nécessaire de réviser l'installation électrique du Théâtre.

L'état de vétusté de notre scène, le détachement des décors et même les déchirures du rideau ne sont que des inconvinients. Ce n'est pas le moment des dépenses somptuaires. Mais il faut savoir s'il n'y a pas un danger réel à ouvrir le Théâtre au public avec une installation électrique telle qu'elle s'est révélée par les quelques incidents que nous venons de dire.

Secours National.

A cette modeste place, qu'il nous soit permis de faire entendre notre appel en faveur du Secours National.

La grande voix du Chef de l'Etat s'est élevée pour dire à tous les Français leur devoir d'entraide fraternelle envers les prisonniers, envers tous les malheureux que les suites de la guerre ont faits dans notre pays.

Tout le monde les plaint, c'est certain. Mais il ne suffit pas de les plaindre, il faut les secourir. Et vite !

Le Secours National est institué tout exprès dans ce but. Il est doté de puissants moyens. Mais il n'en aura jamais trop. Nous devons faire qu'il en est assez. On va fournir à tous les citoyens de notre pays l'occasion et le moyen d'augmenter ses ressources et de les élever à la hauteur de ses besoins. Personne ne restera sourd à cet appel et tout le monde se sentira personnellement engagé à ce devoir.

CAHORS

Le Secours national à Cahors

Vendredi soir s'est tenue à la Mairie, sous la présidence de M. Orliac, une réunion constitutive ou plutôt « reconstitutive » du Comité du Secours National dans le Lot.

L'assistance comprenait une cinquantaine de personnalités cadurciennes et lotaises qui avaient déjà collaboré à l'organisation des « journées » précédentes pendant l'année 1939. Les tragiques événements avaient dissous ces éléments de la réalisation parfaite de l'unité française.

M. Orliac expose avec beaucoup de clarté et d'une manière aussi complète que possible, le but de la réunion. Répondant à l'appel du Chef de l'Etat, on va reconstituer le Secours National, préparer la « journée du 17 » et ensuite la « semaine de ramassage ». M. Orliac dit la rapidité et l'efficacité de l'action de solidarité telle que le Secours National sait la réaliser. Il en cite quelques exemples dans le Lot. Il explique que l'on va créer, que l'on a déjà créé dans chaque commune un groupement « prospecteur de la misère », où le maire, le prêtre et l'instituteur associeront leurs efforts et leur bonne volonté. On procède ensuite immédiatement à la constitution des éléments qui vont organiser la journée du 17 et la vente des portraits du Maréchal Pétain. On avait demandé 40.000 portraits dans le Lot, on ne pourra en avoir que 20.000. Mais on compte sur la générosité des acheteurs pour compenser, en augmentant leurs dons personnels, les 20.000 insignes manquants.

Puis, M. Orliac donne la parole à Mme de Crisnoy qui, dans un exposé magistral, dont nous publions d'autre part le compte-rendu, fait connaître le but et les moyens du Secours National. Cet exposé est écouté et suivi avec le plus vif intérêt.

A la fin de la séance, M. le Docteur Calvet a associé la municipalité de Cahors à l'œuvre entreprise et M. le Délégué du Préfet a donné l'assurance du concours enthousiaste de l'administration.

Une prochaine réunion est décidée où seront fixées les dernières modalités de l'organisation lotoise, puis la séance est levée.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

Le prochain numéro de la revue « Cahors » sera paru le 15 novembre.

AVIS AUX REFUGIÉS

En vue du recensement de tous les réfugiés hébergés par la commune de Cahors, les intéressés sont priés de vouloir bien passer à la Mairie (salle des adjoints) pour y retirer une fiche familiale qu'ils retourneront dûment remplie.

AVIS AUX CHOMEURS

En vue de l'aide à apporter aux travailleurs involontairement privés de leur travail, les chômeurs susceptibles de bénéficier de cette aide sont invités à venir se faire inscrire, de toute urgence, à la Mairie de Cahors (salle des adjoints).

Société des Gens de Lettres de France S.O.C. et A.E.C.

Dans sa séance du 14 octobre, le Comité de la Société des Gens de Lettres, qui fonctionne toujours à Paris, a désigné M. Etienne Gril, membre du Comité en exercice, pour le représenter dans la zone libre. Tous les pensionnés, sociétaires et adhérents, résidant actuellement dans la zone libre, sont instamment priés de lui communiquer leur adresse d'urgence.

D'autre part, les Comités de l'Association des Ecrivains combattants (séance du 16 octobre 1940) et de la Société des Orateurs et Conférenciers (séance du 22 octobre) ont également confié à M. Etienne Gril le soin de les représenter dans la zone libre.

Ecrire à M. Etienne Gril, 6, rue Guy-de-Veyre, Aurillac (Cantal), en spécifiant la Société dont on fait partie.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Labarrière, agent titulaire du Lycée Gambetta, décédé à l'âge de 62 ans. M. Labarrière, qui depuis 20 ans était employé au Lycée Gambetta, laisse le souvenir d'un agent dévoué et très apprécié.

M. Labarrière était un ancien combattant et mutilé de guerre.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Obsèques

Dimanche, à 14 heures, ont été célébrées les obsèques de Mme Bennac, décédée en son domicile, rue Labarre. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre de la regrettée disparue et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Changement de foire

Le 1^{er} décembre prochain étant un dimanche, la foire fixée à cette date se tiendra le samedi 30 novembre 1940.

Tribunal correctionnel

La spéculation. — Jean Beauville, boulangier à Espédaillac, et Jean Gours, négociant à Livernon, sont poursuivis pour spéculation illicite et pour achat de marchandises avant l'heure d'ouverture du marché. Le tribunal les relaxe du chef d'accusation de spéculation illicite, mais les condamne à 10 fr. d'amende pour achat avant l'heure d'ouverture du marché.

Hausse illicite. — Le tribunal renvoie à huitaine des affaires de hausse illicite dans lesquelles sont inculpés MM. Salamagne, de Cahors, et Andrieu, entrepreneur à Castelnaud.

Mme Borredon, épicière à Goujonnac, est relaxée.

L'affaire de Mme Germa, bouchère à Puy-Evêque, est mise en délibéré.

Outrages. — Pour outrages à des inspecteurs de fraude, M. Combarieu et Mlle Combarieu, limonadiers à Montcuq, sont condamnés à 50 fr. d'amende avec sursis.

Etrangers en défaut. — Thomas Pallares, 32 ans, de nationalité espagnole, est condamné à 25 fr. d'amende pour défaut de carte d'identité. Pour défaut de visa de sa carte d'étrangère, la dame Grassiata Léonos est condamnée à 25 fr. d'amende.

Propos défatistes. — Pour avoir tenu des propos défatistes, la nommée Marie-Louise Berrié, de Prayssac, est condamnée à 16 fr. d'amende avec sursis.

Chasse sans permis. — Pour avoir chassé sans permis, en temps prohibé, Gérard Damas, ouvrier agricole à Soturac, est condamné à 100 fr. d'amende, au prix du permis général et à la confiscation de l'arme.

Violation de domicile. — Le tribunal renvoie à huitaine une affaire de violation de domicile dont se serait rendu coupable M. Crozier Gilbert, directeur des Etablissements Crozier, à Cambrai, réplie à Castelnaud.

Débit clandestin. — Pour ouverture irrégulière d'un débit de boissons à Cahors, la dame Joséphine Parjanel, épouse Bouscasse, est condamnée à 16 fr. d'amende.

Vol. — La dame C. Baufini, épouse Sozi, demeurant à Castelnaud, est condamnée à 100 fr. d'amende pour vol de 300 fr.

Circulation sans permis. — Pour avoir circulé en auto sans permis, M. Jean Massip, marchand de vin à Promilhanes, est condamné à 16 fr. d'amende avec sursis.

Société des Etudes du Lot

Présents : MM. Bastié, Baudouin, Bessières, Bousquet, Commandant Bru, J. Calmon, Crochard, Feyt, Chanoine Poissac, J. Fourgous, Guillon, Labat, Lucie, Rigand, généraux Mazars, Mours, Prati, Rigand, Rougé, Sagot-Lesage, Chanoine Sol, Strabou, Teyssonières, Trémolières.

Excusés : MM. Chabert, Fréjaville, Ibert, Commandant Lartigue, Lury.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale : — dans le Journal du Lot des 20 sept. et 1^{er} nov., deux articles, l'un de M. E. Lafon, l'autre de J. de Larivière sur l'enseignement de l'histoire locale et de la littérature territoriale dans les écoles primaires. M. le Secrétaire général a profité pour annoncer que le « Grel Carcinol » reprendra son chant dans le 1^{er} fascicule de 1941. Puis il donne lecture d'une pièce de vers de Michel Berton, ancien maire de Cahors (1839), intitulée « A la Fontaine des Chartreux », et d'un sonnet sur Galiot de Genouillac paru dans le Figaro du 26 janvier 1929 dont l'auteur est M. Guyon, père de M. le Substitut du Procureur de la République.

Dons : de leur auteur Joseph Olivier, deux ouvrages : « Athena-Aphrodite », 1928 ; « Notes d'un Girovague. Voyage dans le Sud de l'Europe » (1921-1922).

— de M. J. Calmon : une ancienne balance romaine (XVIII^e s.) pour le futur musée de folk-lore.

La société adresse ses remerciements aux donateurs.

Elections : de MM. H. Brévannes et Gaston Mas comme membres résidents ; et de Mme Montel comme membre correspondant.

Présentation : comme membre correspondant, de M. de Lobel-Mahi, vice-directeur de la culture des tabacs à Calmann, par MM. Bousquet et J. Calmon.

M. le Chanoine Sol fait don à la Société qui l'en remercie du tome II de son « Eglise de Cahors, sous les Carolingiens et les Capétiens ».

Le même signale dans la « Revue du Folk-lore français », janvier 1940, quelques renseignements fournis par M. le Président Frague sur le charivari aux veufs dans le Lot.

Il fait ensuite une communication sur les désordres qui sévirent dans le département dès la taxation des grains, en mai 1793. Les autorités locales exigèrent que la ville de Cahors n'ait rien de particulier au sujet de la « en proie aux horreurs de la famine ». Le conseil du département suspendit l'exécution de la loi du 4 mai sur le prix maximum et ordonna l'arrestation des personnes suspectes de spéculation.

M. le Chanoine Poissac donne lecture de quelques pièces trouvées dans les archives de Mauzac, et notamment d'un document relatif à remplir en chaque village les listes de 1785 ; ces consuls, au nombre de deux par paroisse, étaient pris parmi les consuls sortants et élus par l'assemblée communale.

M. le même donne lecture d'une lettre d'un milicien de l'an III, qui conte d'ailleurs la campagne de l'an III, au nom de l'armée de la République.

Puis il lit quelques extraits tirés du livre de Pierre de Vaissière sur Henri IV et ses relations au siège et à la prise de Cahors.

M. Prati signale la parution de quelques monographies de communes du département, entreprise qui devrait être généralisée et conduite avec des méthodes nouvelles.

M. Lucie fait une communication sur le démantèlement du château-fort de St-Cirq-Lapopie, longtemps attribué au roi Louis XI, mais dont, en réalité, Henri IV fut l'instigateur.

M. J. Fourgous fait circuler quelques vues du musée basque de Bayonne et du musée pyrénéen de Lourdes et souhaite l'organisation d'un musée du même genre en Quercy.

La promenade archéologique primitive est fixée au 10 novembre est remise au dimanche 17 novembre.

La prochaine séance de la Société aura lieu le 2 décembre.

Qui l'a trouvé ?

Un jeune ouvrier a perdu son portefeuille dimanche 10 novembre, boulevard Gambetta. Prière de le rapporter au Bureau du Journal. Bonne récompense.

Chronique des Théâtres

« LE CHEMINEAU » — C'est dimanche 17 novembre, à 20 heures 15, que la Compagnie Marcel Roma vient donner à notre Théâtre Municipal le « Chemineau ». Le public de notre ville voudra venir applaudir cette brillante compagnie, des meilleurs artistes des Théâtres de Paris, dont Armand Praviel a dit qu'elle était triée sur le volet.

M. Marcel Roma reprend le rôle fameux du Richepin se peignant tout entier, et il l'interprète avec une fougue, un entrain, une fantaisie, un caractère, une émotion parfois qui renouvellent agréablement le personnage, et il est excellentement entouré par une troupe où pas un rôle n'est sacrifié. Et l'éminent critique ajoute : « Jamais nous n'avons assisté, à Toulouse, à une meilleure représentation du Chemineau ».

« LE CHEMINEAU » — C'est dimanche 17 novembre, à 20 heures 15, que la Compagnie Marcel Roma vient donner à notre Théâtre Municipal le « Chemineau ». Le public de notre ville voudra venir applaudir cette brillante compagnie, des meilleurs artistes des Théâtres de Paris, dont Armand Praviel a dit qu'elle était triée sur le volet.

M. Marcel Roma reprend le rôle fameux du Richepin se peignant tout entier, et il l'interprète avec une fougue, un entrain, une fantaisie, un caractère, une émotion parfois qui renouvellent agréablement le personnage, et il est excellentement entouré par une troupe où pas un rôle n'est sacrifié. Et l'éminent critique ajoute : « Jamais nous n'avons assisté, à Toulouse, à une meilleure représentation du Chemineau ».

M. Marcel Roma reprend le rôle fameux du Richepin se peignant tout entier, et il l'interprète avec une fougue, un entrain, une fantaisie, un caractère, une émotion parfois qui renouvellent agréablement le personnage, et il est excellentement entouré par une troupe où pas un rôle n'est sacrifié. Et l'éminent critique ajoute : « Jamais nous n'avons assisté, à Toulouse, à une meilleure représentation du Chemineau ».

M. Marcel Roma reprend le rôle fameux du Richepin se peignant tout entier, et il l'interprète avec une fougue, un entrain, une fantaisie, un caractère, une émotion parfois qui renouvellent agréablement le personnage, et il est excellentement entouré par une troupe où pas un rôle n'est sacrifié. Et l'éminent critique ajoute : « Jamais nous n'avons assisté, à Toulouse, à une meilleure représentation du Chemineau ».

M. Marcel Roma reprend le rôle fameux du Richepin se peignant tout entier, et il l'interprète avec une fougue, un entrain, une fantaisie, un caractère, une émotion parfois qui renouvellent agréablement le personnage, et il est excellentement entouré par une troupe où pas un rôle n'est sacrifié. Et l'éminent critique ajoute : « Jamais nous n'avons assisté, à Toulouse, à une meilleure représentation du Chemineau ».

M. Marcel Roma reprend le rôle fameux du Richepin se peignant tout entier, et il l'interprète avec une fougue, un entrain, une fantaisie, un caractère, une émotion parfois qui renouvellent agréablement le personnage, et il est excellentement entouré par une troupe où pas un rôle n'est sacrifié. Et l'éminent critique ajoute : « Jamais nous n'avons assisté, à Toulouse, à une meilleure représentation du Chemineau ».

M. Marcel Roma reprend le rôle fameux du Richepin se peignant tout entier, et il l'interprète avec une fougue, un entrain, une fantaisie, un caractère, une émotion parfois qui renouvellent agréablement le personnage, et il est excellentement entouré par une troupe où pas un rôle n'est sacrifié. Et l'éminent critique ajoute : « Jamais nous n'avons assisté, à Toulouse, à une meilleure représentation du Chemineau ».

M. Marcel Roma reprend le rôle fameux du Richepin se peignant tout entier, et il l'interprète avec une fougue, un entrain, une fantaisie, un caractère, une émotion parfois qui renouvellent agréablement le personnage, et il est excellentement entouré par une troupe où pas un rôle n'est sacrifié. Et l'éminent critique ajoute : « Jamais nous n'avons assisté, à Toulouse, à une meilleure représentation du Chemineau ».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES PHARMACIENS DU LOT

Le Syndicat des Pharmaciens du Lot s'est réuni en Assemblée Générale à la Chambre de Commerce, le mardi 12 novembre 1940.

Dans un vote unanime il a adressé à M. le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat français, l'hommage de ses sentiments de gratitude, de confiance et de dévouement à l'œuvre de redressement national poursuivie par le Gouvernement, sous la haute autorité du Chef de l'Etat.

Pour répondre à l'appel du Chef de l'Etat il a décidé de voter une contribution de cinq cents francs à la Section lotoise du Secours National d'entraide et d'inviter chacun de ses membres à apporter leur contribution personnelle la plus large. M. Orliac, délégué du Secours National, a remercié le Syndicat.

L'Assemblée a décidé de transmettre au Chef de l'Etat, pour être soumis au Comité des Experts et au Secrétariat à la Santé Publique, l'allocution de son Président sur le rôle des Syndicats Pharmaceutiques, en matière d'organisation et de réglementation professionnelle dans l'Etat Syndical et Corporatif en voie de constitution.

Le Syndicat, après avoir examiné les divers problèmes posés par les difficultés de ravitaillement des pharmacies en médicaments, a procédé à la nomination de son Bureau, qui a été maintenu en fonction à l'unanimité.

Diverses commissions ont été constituées qui seront chargées de réclamer l'attribution des produits contingents et de les répartir en fonction des besoins de la profession, conformément aux besoins de chaque pharmacie et de chaque région.

Avant de se séparer les pharmaciens qui étaient venus en très grand nombre de tous les points du département se sont réunis en un déjeuner amical à l'Hôtel de l'Europe.

Les Sports

LE RUGBY A CAHORS

Stade Cadurcien (1) bat Toulouse Olympique Juniors par 22 points à 6.

Malgré le violent orage qui s'abattit vers les 14 heures sur Cahors, un nombreux public répondit à l'appel des dirigeants du Stade Cadurcien et ils n'eurent rien à regretter, car la partie tint ce qu'elle promettait. En effet, malgré un terrain transformé en vraie patinoire, les deux équipes s'employèrent à jouer à la main et y réussirent fort bien. Cahors se présenta renforcé par Heihles, qui donna aux lignes arrières un mordant qui leur marqua jusqu'ici. Dès le début du match, Toulouse s'installa sur les buts des locaux et maintint la pression pendant 10 bonnes minutes, ratant 2 essais d'un rien. Puis Cahors, sur un beau départ des lignes arrières, se dégagea et Charvet, bien lancé, entra en but mais ne put marquer, étant déporté en ballon mort.

A partir de ce moment, Cahors prit le dessus : les avants firent une belle partie ; Heihles et Meulet, au centre de la ligne de trois quarts, accomplirent un travail remarquable, lançant à plusieurs reprises leurs alliés dans les meilleures conditions. Magnani à l'ouverture, tint très bien sa place, et c'est lui qui se démarqua opportunément amena le premier essai pour le Stade. Enfin, après de belles phases de jeux, le repos fut sifflé avec une marque de 17 points au tableau en faveur des locaux.

En seconde mi-temps, les Toulousains se reprisent et marquèrent 6 points (2 essais) pendant que les stadistes ne parvinrent qu'à marquer un seul essai transformé. Durant le deuxième acte, le jeune arrière Palame eut de beaux arêts sur la balle et se montra plus sûr.

A la suite de ce match, on a pu constater de réels progrès dans l'équipe stadiste, des jeunes qui en veulent et qui, d'ici un mois, arriveront à former un beau groupement.

Dimanche le Stade recevra sur son terrain l'Union Sportive Gourdonnaise. Les visiteurs sont, paraît-il, très accablés, ce qui promet un match très disputé.

Le Stade Cadurcien alignera ce jour-là l'équipe définitive qui disputera la Coupe du Périgord-Agenais.

Arrondissement de Cahors

Catus

Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire.

Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir.

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

« Belle citation militaire. — Notre compatriote, Cayla Roger, soldat au 17^e corps d'armée, artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une belle citation militaire. Nous félicitons chaleureusement le soldat Cayla qui est prisonnier dans un camp d'Allemagne et nous lui adressons nos vœux de prompt retour à Catus, auprès de sa famille qui fut dans le désespoir. »

poir le sachant disparu pendant de longs mois.

A son père, à sa femme, gérants de la Société d'alimentation, l'« Epargne », nous adressons nos plus sincères félicitations.

Floressas

Service de la voirie. — Le Conseil municipal de Floressas, dans sa dernière séance, a nommé M. Talon, cantonnier, intérimaire communal.

Montcléra

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Roumégas, décédé subitement à l'âge de 83 ans. M. Roumégas avait été pendant plusieurs années maire de notre commune où il ne comptait que des sympathies.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Saint-Pantaléon

Carnet de deuil. — Au cours de la matinée de lundi, nous avons appris, avec peine, la mort subite de notre ami Bastide Victor, propriétaire au hameau de Dussol.

Né le 19 juin 1879, M. Bastide était dans sa 61^e année.

Ses obsèques ont été célébrées dans la matinée de mercredi avec le concours de toute la population de notre commune. Dans cette triste circonstance, nous prions ses autres parents du regretté défunt, de bien vouloir agréer l'expression de nos condoléances les plus émuees. — J. P.

Femme délaissée

C'est presque toujours une femme sans goût ni santé. Combien sa vie serait différente si elle prenait des Gouttes Floride, le remède de la femme, qui donne le sang vif de la jeunesse ! Les Gouttes Floride suppriment toutes les misères des femmes (irrégularités et douleurs menstruelles, vertiges, mauvaise circulation, varices, hémorroïdes, névroses). Elles donnent une belle fraîcheur de teint et une humeur joyeuse. Prises régulièrement à partir de 40 ans, les Gouttes Floride évitent les ennuis du retour d'âge et prolongent la jeunesse. Ttes Pharmacies : 12 fr. 25 le flacon.

Quintonine

Le flacon pour faire soi-même un litre de vin fortifiant, 5 fr. 85. Ttes Pharmacies.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Contravention. — Pour défaut de permis de circulation en automobile, la gendarmerie de Gourdon a dressé contravention à M. Joseph Capsal, propriétaire à St-Sozy, et à Mme Marcou, marchande de volailles à Souillac.

Carluocet

Pour nos prisonniers. — Dimanche, une partie de chasse avait été organisée dans notre commune.

Tous les droits chasseurs y ont pris part.

Il s'agissait de faire une hécatombe de gibier qui servirait à préparer des pâtés pour les envoyer à nos chers prisonniers.

La partie de chasse a donné de bons résultats.

Félicitations à nos excellents et dévoués chasseurs.

Montfaucon

Accident de chasse. — M. François Bergouinioux, du hameau de Mazeau, faisait une partie de chasse portant son fusil le canon en bas.

Par suite d'un brusque mouvement, le coup partit et M. Bergouinioux reçut la décharge dans un pied.

M. Bergouinioux a reçu les soins nécessaires par son état, qui n'est pas grave, mais nécessitera plusieurs jours de repos. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Souillac

Obsèques. — Dimanche ont été célébrées les obsèques de M. Henri Delvert, décédé, en son